

Le Chemin du Pont-du-Centenaire sur Onex, est aujourd'hui sur-fréquenté par les véhicules motorisés en transit. Par son histoire, son arborisation et son Nant qui se jette dans l'Aire, ce chemin comporte une forte valeur patrimoniale et biologique, il doit donc être préservé. Vu sa configuration étroite et en forte pente, il ne peut pas recevoir, les voitures en transit, les vélos et les piétons, sans mettre en danger ces derniers.

L'ANPVA a donc entrepris de nombreuses démarches auprès des autorités communales et cantonales, pour demander de sécuriser la mobilité active sur le tronçon Onex, situé entre la route du Grand-Lancy et le chemin des Verjus :

- 22.11.2021 : Lettre adressé à Monsieur le Conseiller d'État Serge DalBusco, pour exprimer notre inquiétude face au danger pour les vélos et les piétons empruntant ce chemin.
- 07.02.2022 : Rencontre avec Mme Olivia Vogtle et Mr Olivier Caumel de l'Office cantonal des transports (OTC), pour étudier la sécurisation de ce tronçon.
- 14.03.2022 : Rencontre avec Mme Yunus Ebner, Conseillère administrative de la Ville d'Onex, en charge de la mobilité, pour étudier la sécurisation de ce tronçon.
- 26.09.2022 : Rencontre avec M. Mario Rodriguez, Conseiller administratif de Plan-les-Ouates en charge de la mobilité et M. Damien Bonfanti, Conseiller administratif de Lancy en charge de la mobilité, pour trouver une solution intercommunale pour sécuriser la mobilité active sur ce tronçon.
- 29.11.2022 : M. Antonio Hodgers, Conseiller d'État et son équipe administrative présentent le projet du futur quartier du Rolliet sur Plan-les-Ouates. Il est spécifié qu'à l'interne de ce nouveau quartier, la mobilité active sera fortement encouragée. Cependant, l'ANPVA relève que le principal chemin d'accès au futur quartier, le Chemin du Pont-du-Centenaire sur Onex, reste dangereux pour les piétons et les vélos. De plus, suite à l'arrivée des nouveaux habitants dans le futur quartier du Rolliet, la fréquentation du Chemin du Pont-du-Centenaire sera fortement augmentée, tous modes de transports confondus.

Suite à ces nombreux échanges et demandes de l'ANPVA, l'État a inclus le chemin du Pont-du-Centenaire dans son étude de mobilité sur la région Onex, Bernex, Confignon, Perly-Certoux et Plan-les-Ouates.

L'ANPVA se réjouit de l'aboutissement de cette étude qui apportera, nous l'espérons, des propositions pour sécuriser la mobilité active sur le Chemin du Pont-du-Centenaire et offrir une meilleure accessibilité aux modes de mobilité durable au Vallon de l'Aire et à ses nouveaux quartiers d'habitation.

L'ANPVA prévoit également d'organiser une manifestation au mois de mai 2023 aux abords du Pont du Centenaire pour alerter les autorités et sensibiliser les usagers en transports individuels motorisés à respecter les vélos et piétons sur ce chemin. Nous espérons vivement que les motos, voitures et camionnettes emprunteront un autre parcours pour transiter entre la route de St Julien et la route de Chancy.

nature
marue

CONCEPTION
& COORDINATION
DE PROJETS DE
NATURE URBAINE
PARTICIPATIVE

ANNE-CLAUDE VALLÉE-MEIER
ARCHITECTE-URBANISTE EAUG
SPÉCIALISTE «NATURE EN VILLE» HES-SO
21 CH. DU PONT-DU-CENTENAIRE • CH-1213 ONEX
T. +41 76 360 32 13 • ACVM@NATUREMARUE.COM
WWW.NATUREMARUE.COM